



Clément PUISSEGUR
Chef de Projets

Vincent GODEFROY
Chargé de développement

Comité de projet de la FE du Bois d'Auvilliers

Communes de Louville-la-Chenard et Gouillons

Vincent GODEFROY / Clément PUISSEGUR – 04/05/2026





Sommaire

01 CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE

02 DESCRIPTION DU PROJET

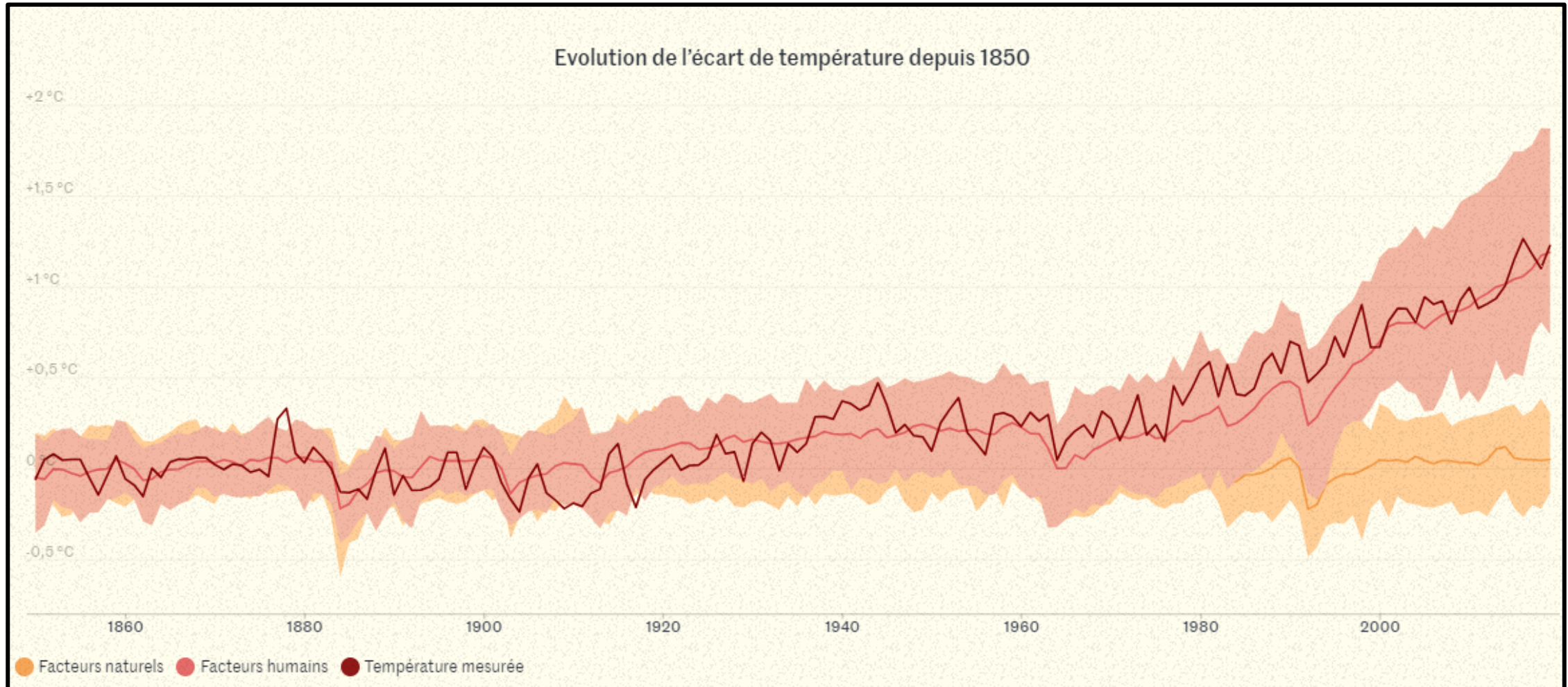
03 VOTRE INTERLOCUTEUR

04 LE COMITE DE PROJET



01 Contexte énergétique

Le contexte climatique

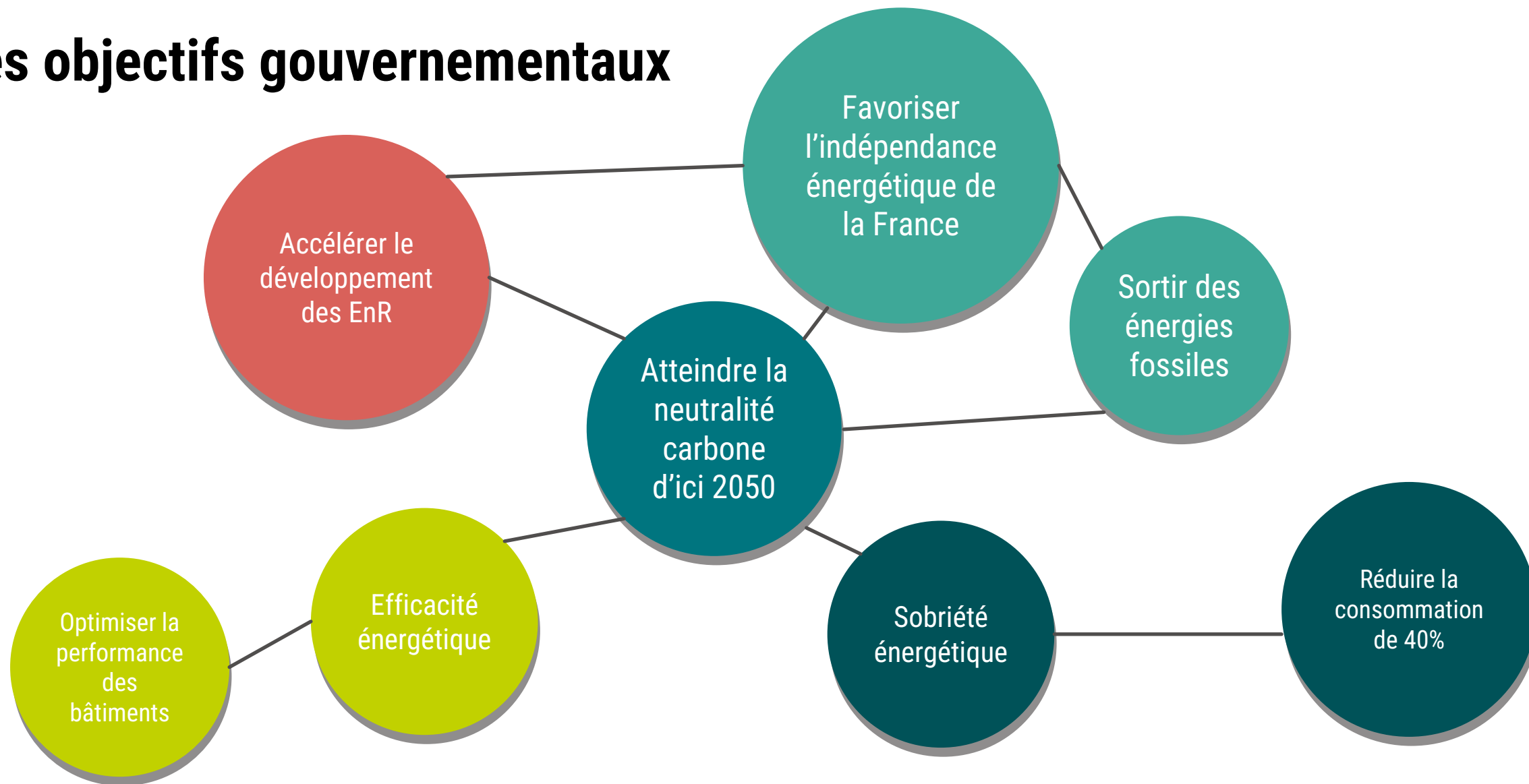


Source : Le Monde – Comprendre le réchauffement climatique

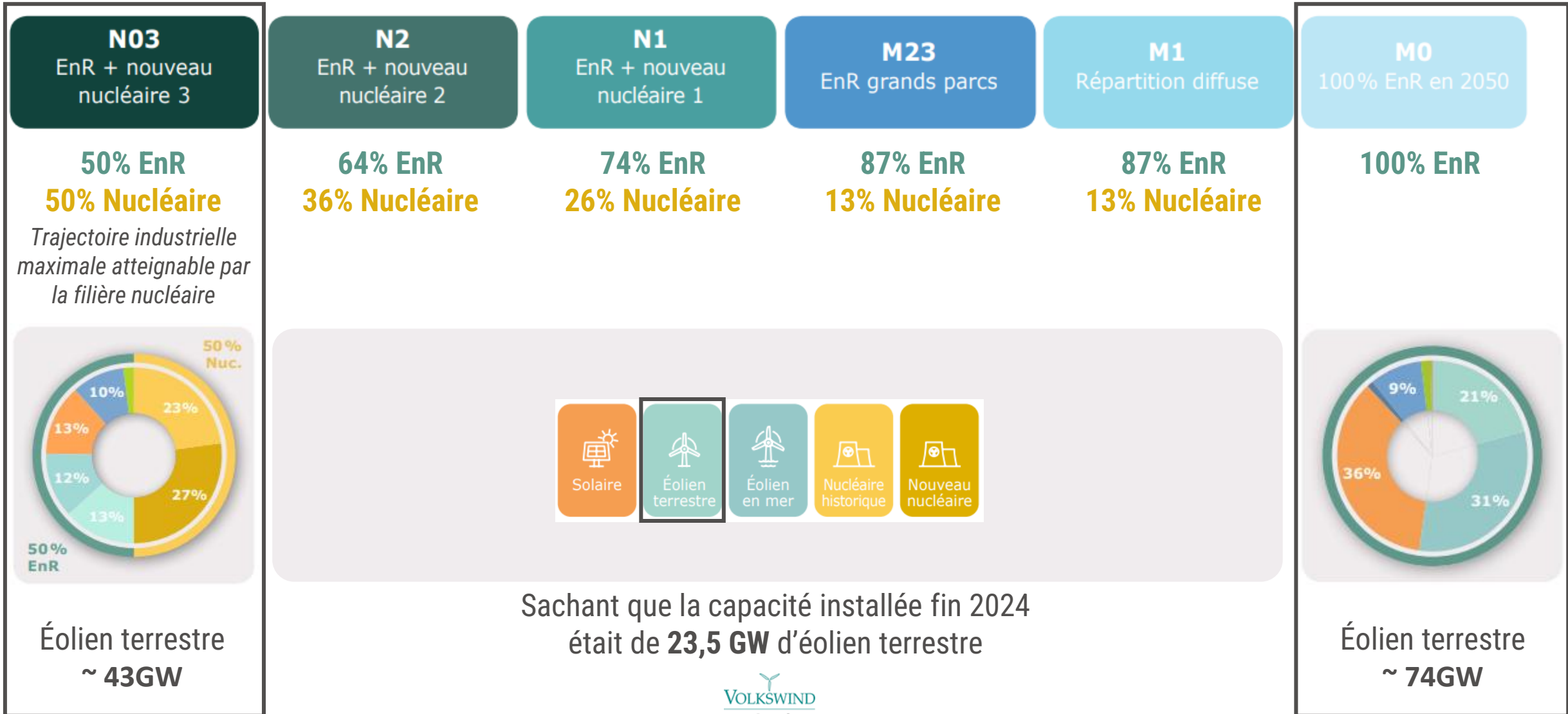
Le contexte climatique



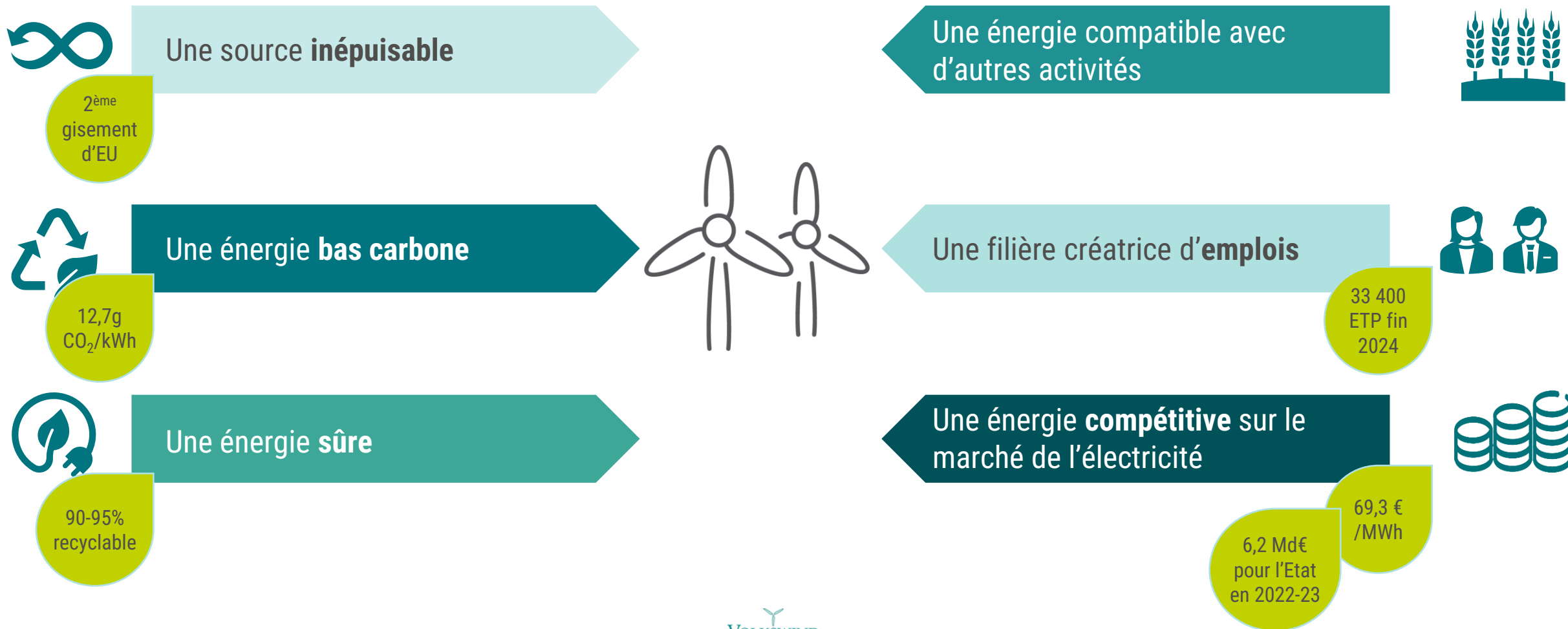
Les objectifs gouvernementaux



On a besoin des EnR ! (Les futurs énergétiques 2050 – RTE)

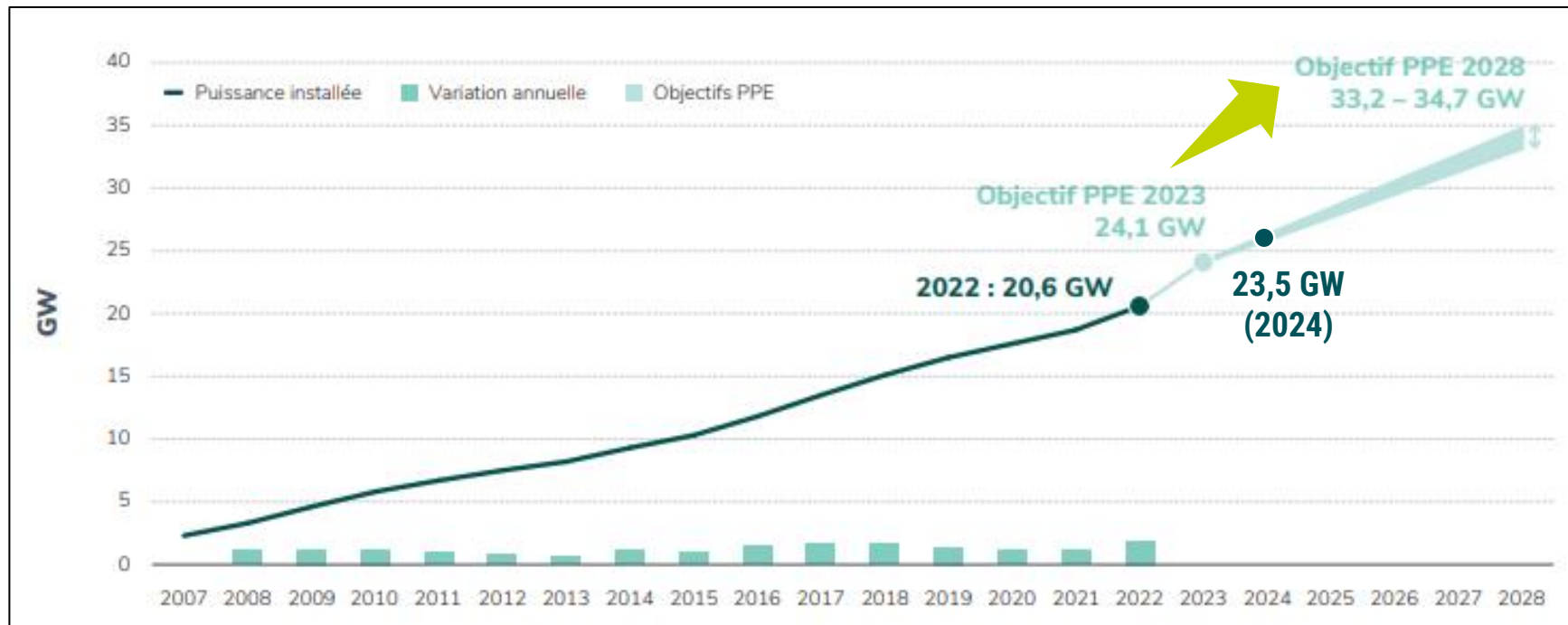


Les atouts de l'éolien



Bilan et objectifs en France

Développement de l'éolien terrestre (PPE / Programmation Pluriannuelle de l'Énergie)





Bilan et objectifs en région

En région Centre Val de Loire,

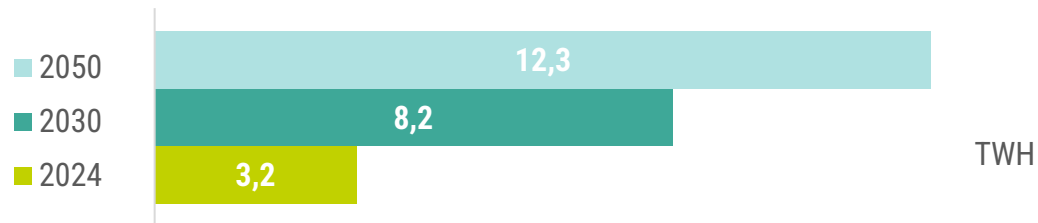
2 018 MW installés au 31/12/2025

La production éolienne en 2024 était d'environ **3,2 TWh**
(Source : bilan électrique 2024 – RTE – Centre Val de Loire)

L'objectif régional retranscrit dans le SRADDET est d'environ :

✎ **8,2 TWh** pour **2030**

✎ **12,3 TWh** pour **2050**



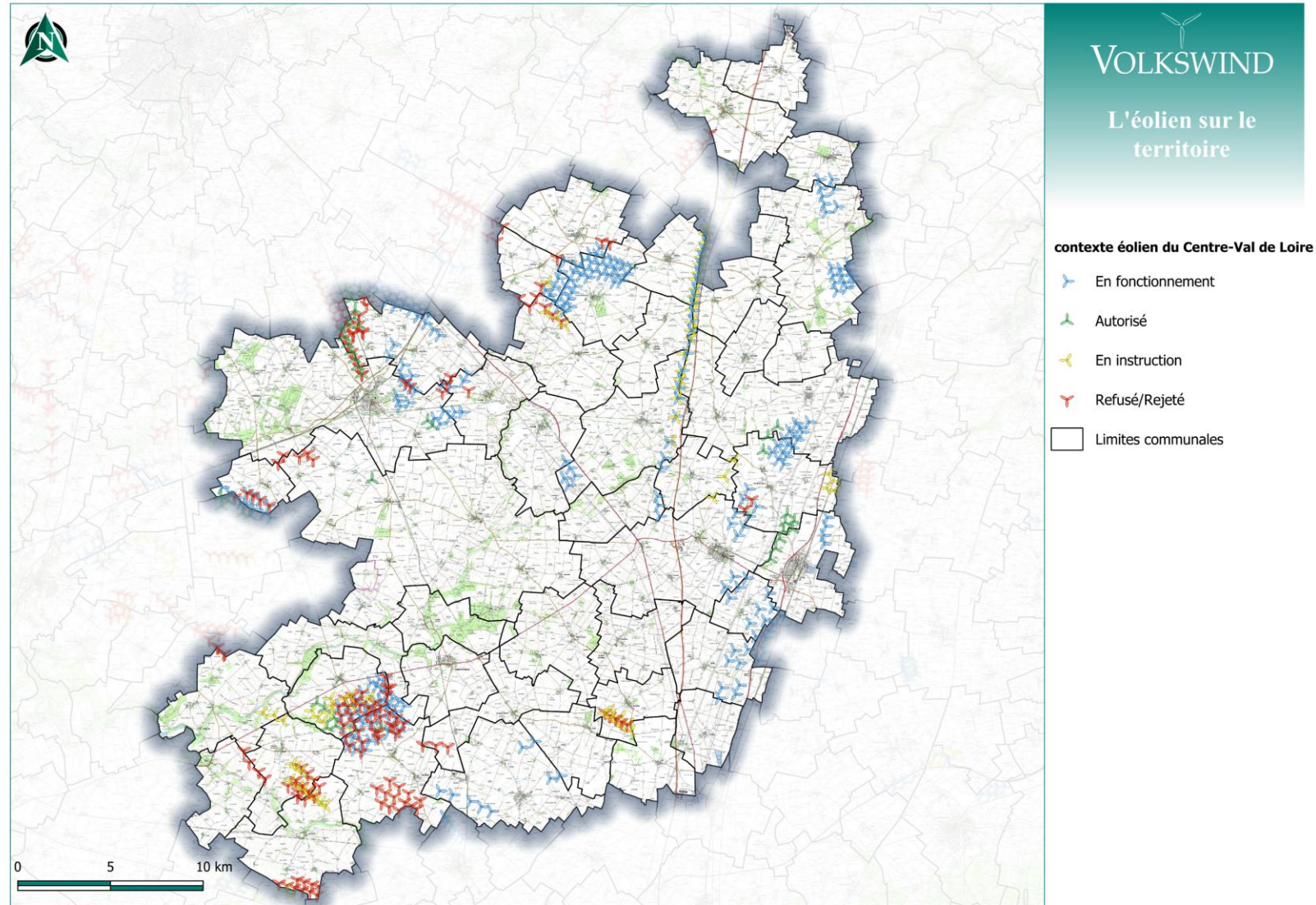
Puissance installée au 31/12/2025*

Source : *Ministère de la Transition écologique, « Tableau de bord de l'éolien, quatrième trimestre 2025 », décembre 2025

L'éolien sur le territoire

Communauté de communes Cœur de Beauce

43 parcs en exploitation – 590 MW
12 parcs autorisés – 130 MW
12 parcs en instruction – 220 MW





| Questions / Réponses



02 Description du projet

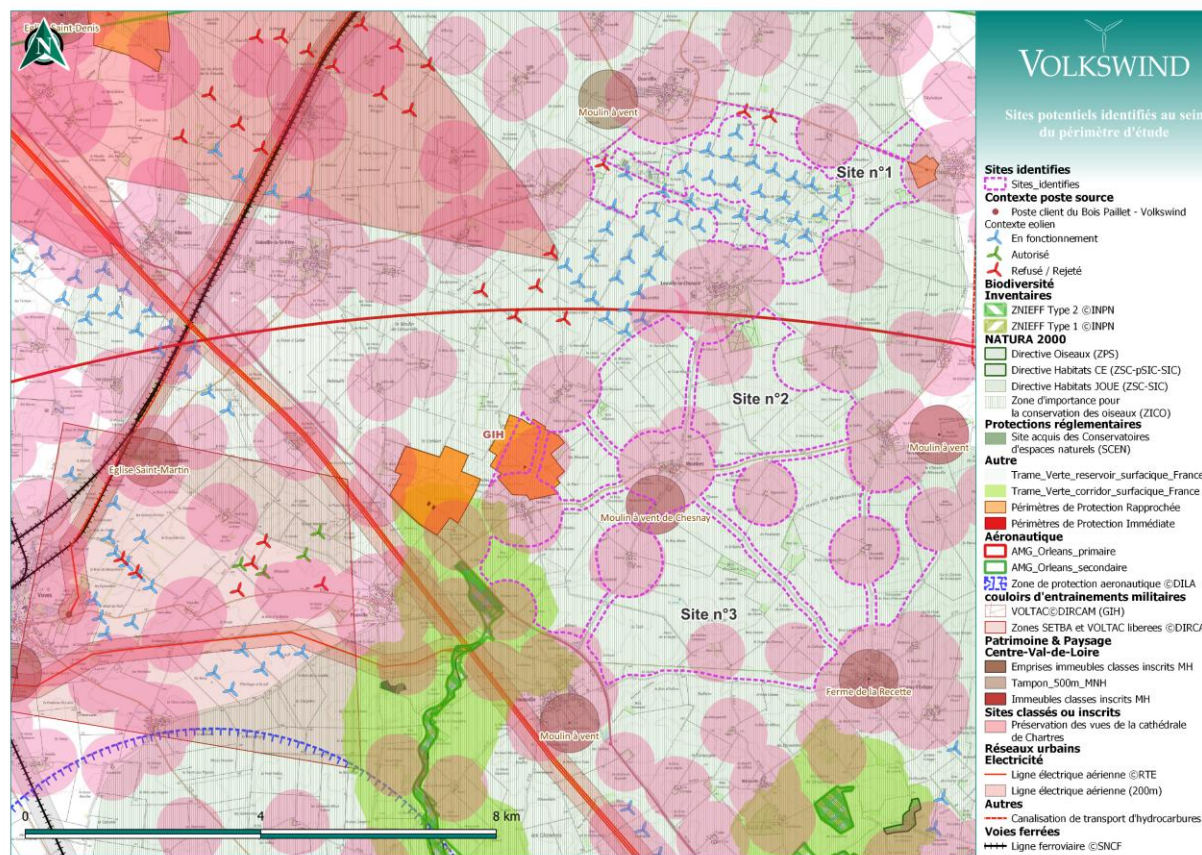
Justification du choix du site

Type de contraintes	Contraintes présentes sur le site de Louville4 – Site n°1
Compatibilité avec le SRE / Zones d'accélération	La zone de projet est dans le zonage favorable du SRE du Centre
Aéronautiques	Avis favorable de la DGAC en date du 18/07/2022 Avis favorable de la DIRCAM en date du 21/05/2024
Habitat	Habitat le plus proche à 534m (Ferme d'Auvilliers)
Réseaux et infrastructures de transport	Pas de réseaux ou infrastructures de transport contraignantes dans la zone d'étude
Météo France	Le radar le plus proche est à 49 km de la zone d'étude
ERP, ICPE, installation nucléaire	Plusieurs parcs éoliens à proximité de la zone d'étude et une usine SEVESO
Raccordement	Plusieurs postes sources dans un rayon de 20km, dont le poste privé de Bois Paillet à 11km
Sensibilités environnementales	Zone dans la ZICO Natura 2000 Vallée de la Conie et Beauce centrale
Sensibilités paysagères et patrimoniales	Cathédrale de Chartres à 23km. Zone en dehors de l'aire d'exclusion. 11 monuments historiques dans l'AER dont trois Moulins à vent.

Analyse des contraintes techniques, environnementales, patrimoniales

Selection du site optimal (éloignement aux habitations, capacité d'accueil, sensibilités naturalistes et paysagères...)

Se



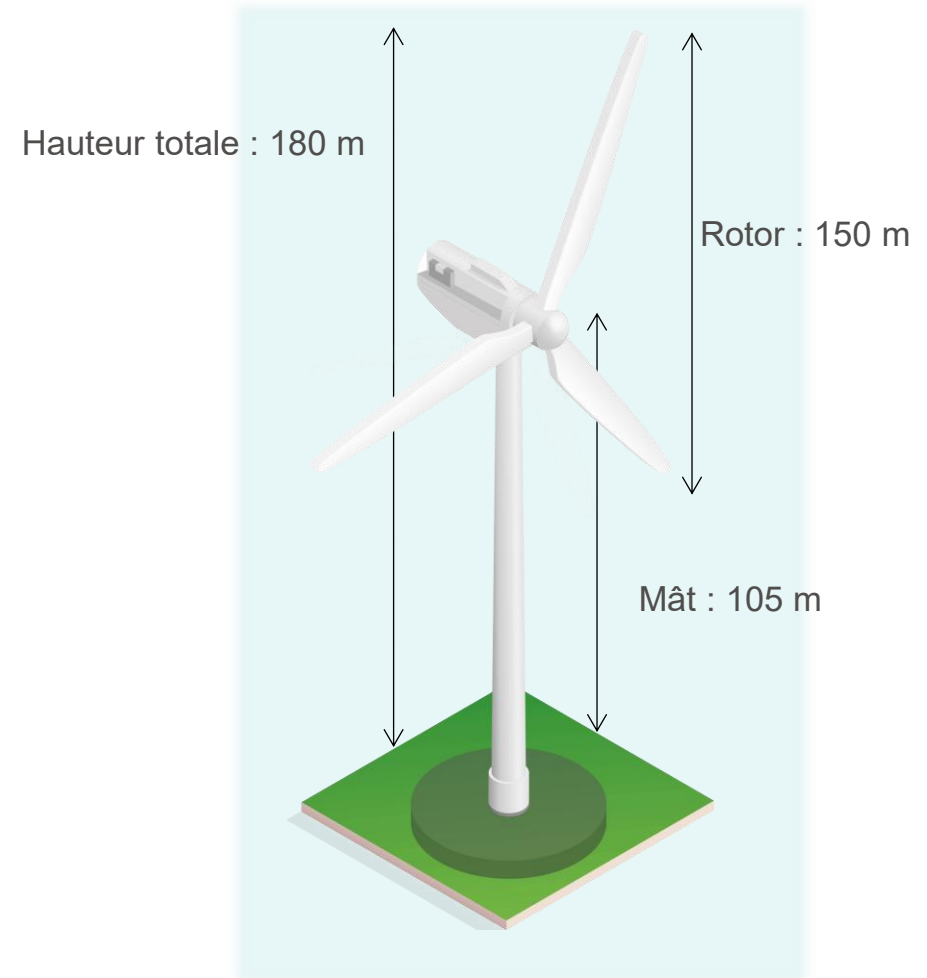
Historique du projet

Date	Evénement
Depuis 2023	Contacts avec les mairies de Louville-la-Chenard, Gouillons, Ouarville et Réclainville
Mai 2024	Echanges sur le projet en mairie de Gouillons – Présentation de la zone potentielle
Juillet – Septembre- décembre 2024	Echanges sur le projet en mairie de Louville-la-Chenard
Novembre 2024	Lancement de l'étude paysagère : diagnostic territoriale
Janvier 2025	Lancement des études environnementales : sur un cycle d'un an, relevés et observations de la population faunistique et floristique (oiseaux, chauves-souris)
Avril 2025	Présentation en mairie de Louville-la-Chenard, présentation de premières propositions d'implantation
Septembre 2025	Présentation d'une deuxième version d'implantation potentielle en mairie de Louville-la-Chenard et de Gouillons
Novembre 2025	Echanges sur les mesures d'accompagnement en mairie de Louville-la-Chenard
Janvier-Février 2026	Etudes acoustiques : relevés du niveau sonore résiduel au niveau des habitations les plus proches du projet Etudes paysagères : photographiques du paysage à feuilles tombées pour photomontage
Février 2026	Exposition publique en mairie de Louville-la-Chenard

Description du projet

Caractéristiques techniques

Nombre d'éoliennes :	9
Diamètre de rotor :	150m
Hauteur maximale :	180 m
Garde au sol :	30m
Puissance unitaire :	4,5 MW à 5,9 MW
Puissance totale :	40,5 MW à 53,1 MW
Distance aux habitations :	+ 534 m

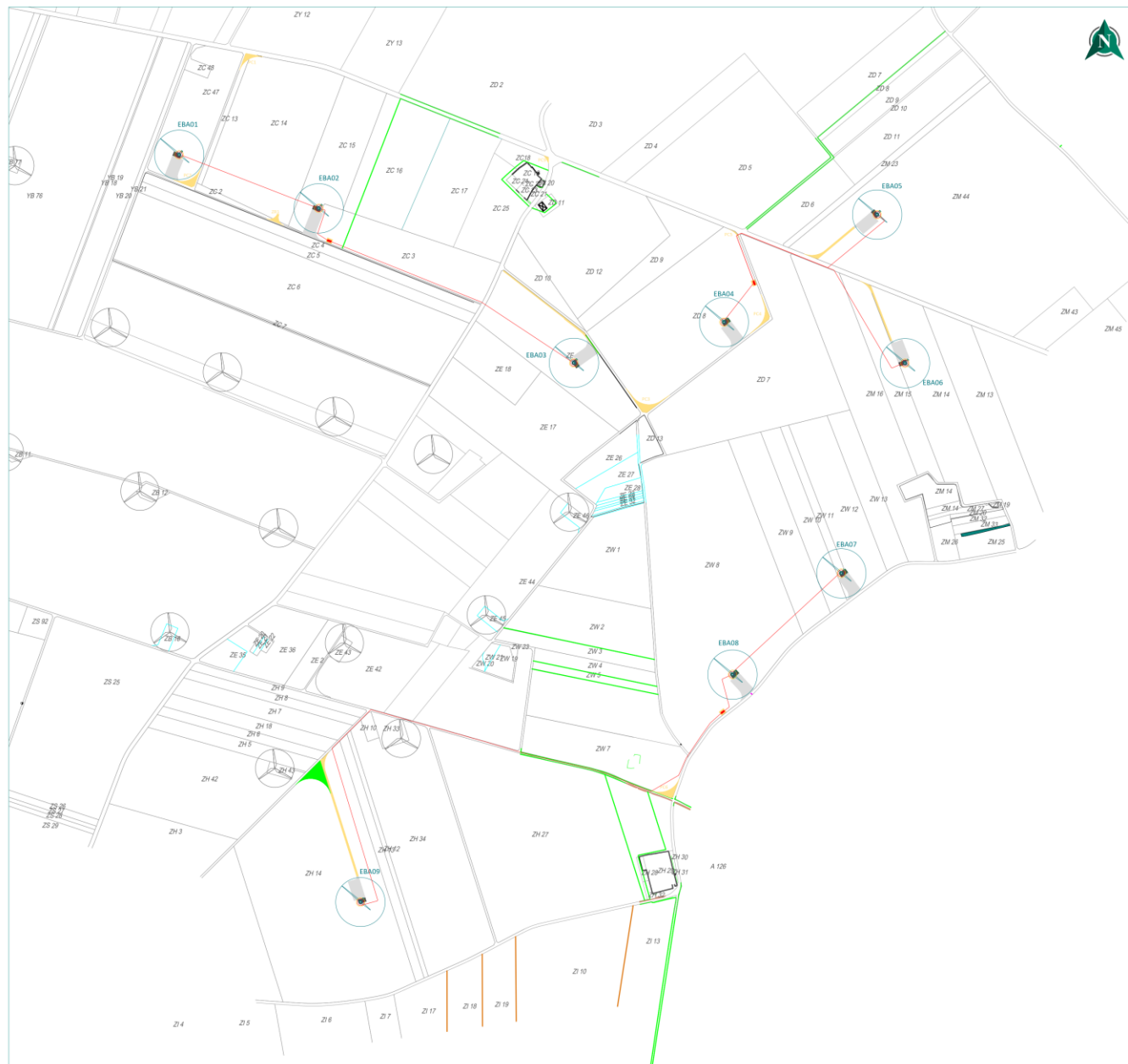


Description du projet



VOLKSWIND
Plan de situation rapproché

- Eolienne
- Aménagements**
 - PDL
 - Cables
 - Plateforme
 - chemin à renforcer
- Accès**
 - Permanent
 - Temporaire
 - Limites communales



Plan de masse

Contexte éolien

- Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet
- Eolienne existante

Réseau électrique

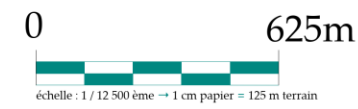
- Câbles (entrée et sortie potentielle) à 360° de l'éolienne
- Poste de livraison

Accès et plateformes

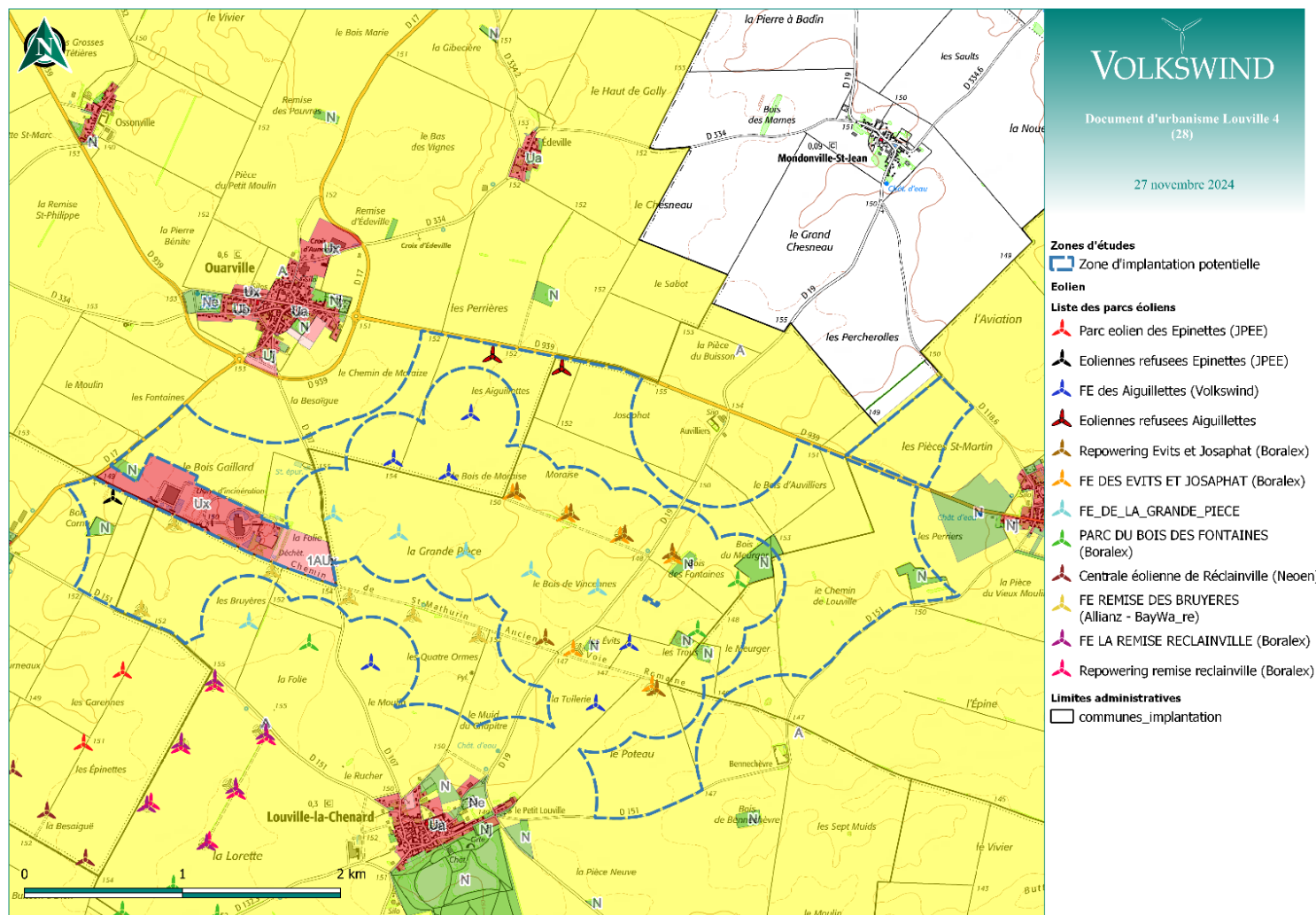
- Chemin d'accès permanent
- Aménagement temporaire
- Aire de maintenance
- Aire de contournement
- Aire de stockage de pales

Limites administratives

- Parcelle
- XX 00** Numéro parcelle
- Limite communale



Les documents d'urbanisme

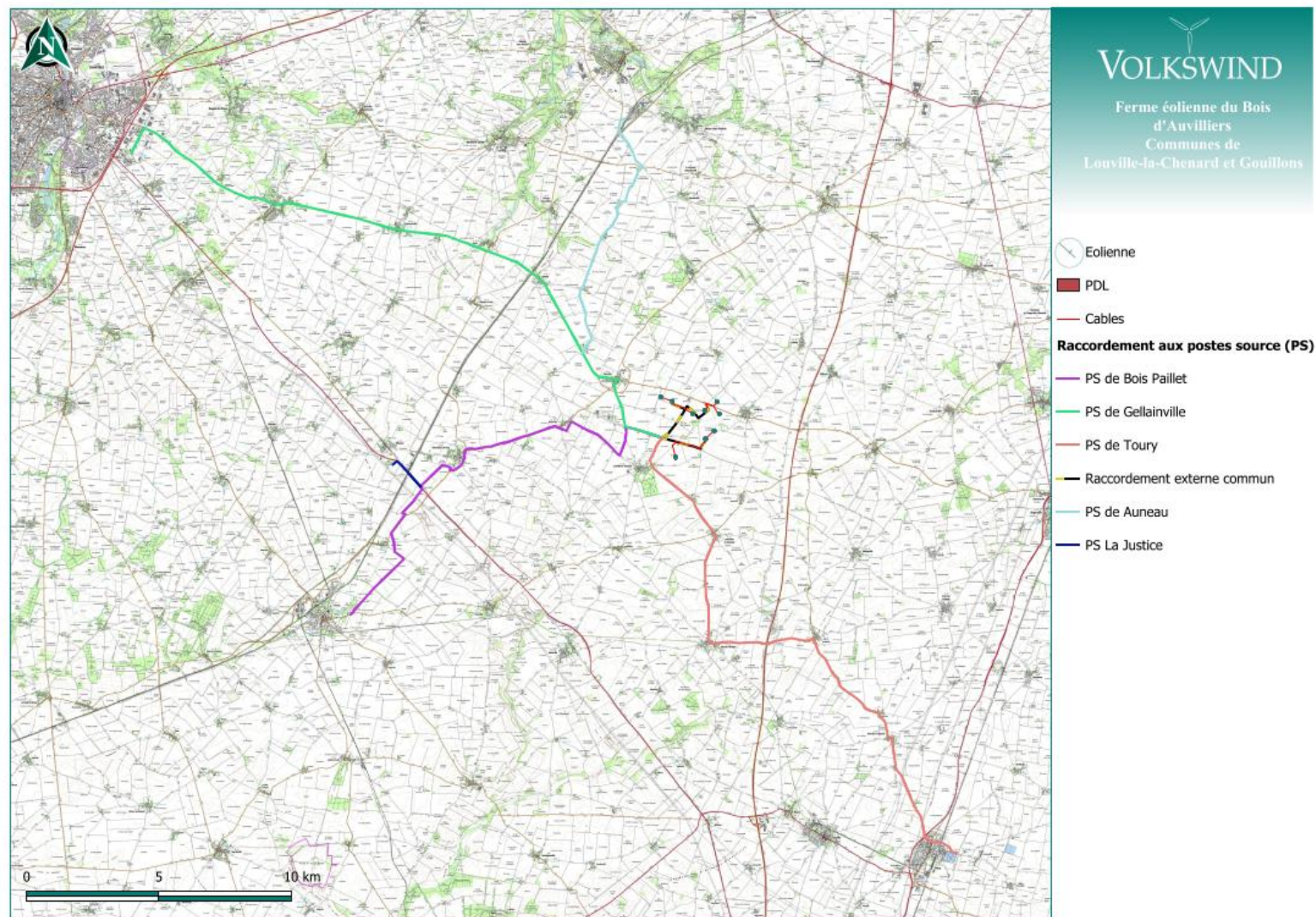


Toutes les communes appartiennent à la Communauté de communes Cœur de Beauce qui a la compétence d'urbanisme. Le PLUi Cœur de Beauce a été adopté en 2022.

Selon le règlement écrit du PLUi, l'implantation d'éoliennes y est possible.

Raccordement envisagé

Remarque : Le raccordement final dépendra de la solution de raccordement proposée par le Gestionnaire du Réseau de Distribution au moment de la demande de raccordement, à savoir après autorisation du projet.



Synthèse des enjeux du projet

Milieu physique	
Topographie, Géologie, pédologie, Hydrogéologie, Hydrologie, Qualité de l'air, Paramètres climatiques, Risques naturels	Les enjeux physiques sont globalement très faibles. Toutefois, des études géotechniques seront réalisées avant la construction.
Milieu humain	
Communication et trafics, Réseaux, Aéronautiques, Radars Météo-France, Nuisances, Milieu socio-économique, Espace de loisirs, Risques technologiques	<p>Implantation du projet en respect :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des distances réglementaires et de sécurité concernant les habitations, les ICPE, les routes départementales, les réseaux... - Des contraintes aéronautiques - Des pratiques culturelles - Un site Seveso – respect de la distance réglementaire de 300m <p>Aucun enjeu lié aux radar Météo-France n'a été identifié dans le secteur de projet</p>
Milieu naturel	
Patrimoine naturel, Flore et habitats, Avifaune, Autre faune, Chiroptère	<p>L'implantation du projet prend en compte les enjeux écologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Milieu naturel et flore : enjeux très faibles sur les parcelles cultivées. Enjeux faibles à modérés sur les friches, mare, bassin, boisements, haies, etc. - Avifaune : enjeux faibles à forts les zones de nidifications, d'alimentation et de halte migratoire et d'hivernage de certaines espèces (Busard Saint-Martin, Cédicnème criard, Buse variable, Faucon crécerelle, Pluvier Doré et vanneau huppé). Aucun flux migratoire majeur n'a été détecté sur la zone. Les espèces ont été observées de manière diffuse sur l'aire d'étude. - Chiroptères : Enjeu faible sur les parcelles cultivées. Enjeu modéré sur les habitats semi-ouverts et fourrés arbustifs. Enjeu fort sur les habitats boisés. Un retrait aux boisements devra être effectué
Milieu sonore	
Ambiance acoustique	Les niveaux sonores mesurés sont caractéristiques d'un environnement rural. Contraintes réglementaires à respecter.
Paysage et patrimoine	
Perception des structures paysagères, Aire d'étude éloignée, Aire d'étude rapprochée, Aire d'étude immédiate	Prise en compte des sensibilités identifiées : (Axe de communication, lieux de vie, patrimoine et paysages particuliers)

Le projet en chiffres

- Estimation de production : 96 525 MWh/an soit environ l'équivalent de la consommation annuelle de 40 000 personnes,
- CO2 évités : 7 140 tonnes de CO2 évités/an (Hypothèse où cette production éolienne se substitue au mix électrique français (87 g CO2/kWh)
- Coût prévisionnel : 86 000 000 €
- Retombées fiscales :
 - Total : 607 500 € à 796 500€/an (15 000€/MW/an)
 - Total commune : 349 110 € à 457 722 (8 620 €/MW/an)
- Emplois : 364 emplois en Equivalent Temps Plein à l'échelle nationale la première année
118 emplois ETP à l'échelle départementale la première année

Synthèse de la zone d'étude / du projet

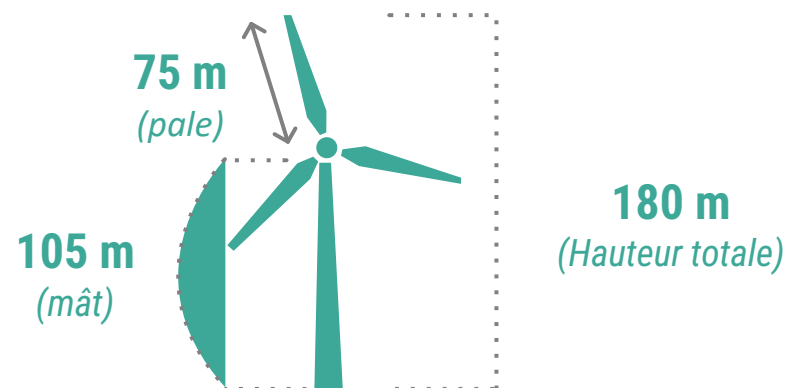
Atouts de la zone / du projet

Zone de grandes cultures

Consolidation d'un parc existant – Evitement du mitage éolien

Potentiel de 9 éoliennes

Accès à proximité





| Questions / Réponses



03 Votre interlocuteur

Un groupe expérimenté



Multi énergétique Suisse



7000 collaborateurs, 30 pays



Expertise de 110 ans de production électrique

 **Volkswind** est un des leaders des appels d'offre éolien terrestre



Une entreprise pionnière créée en 1993



100 collaborateurs, 5 agences en France



Plus de 1200 MW déjà installés en France

Nos métiers

Développement



Construction

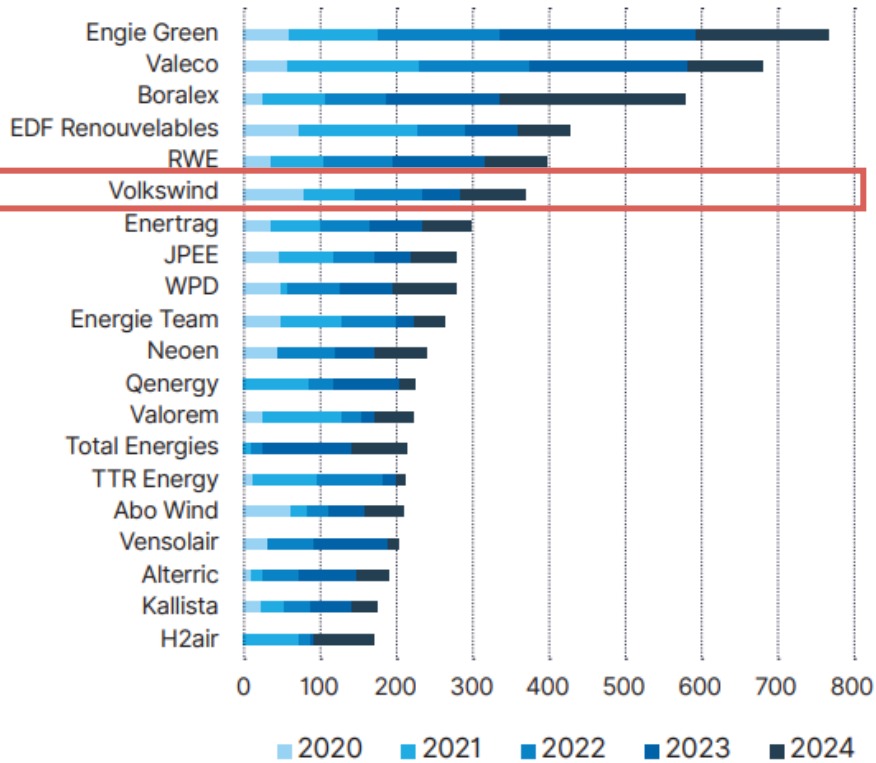


Exploitation - Maintenance



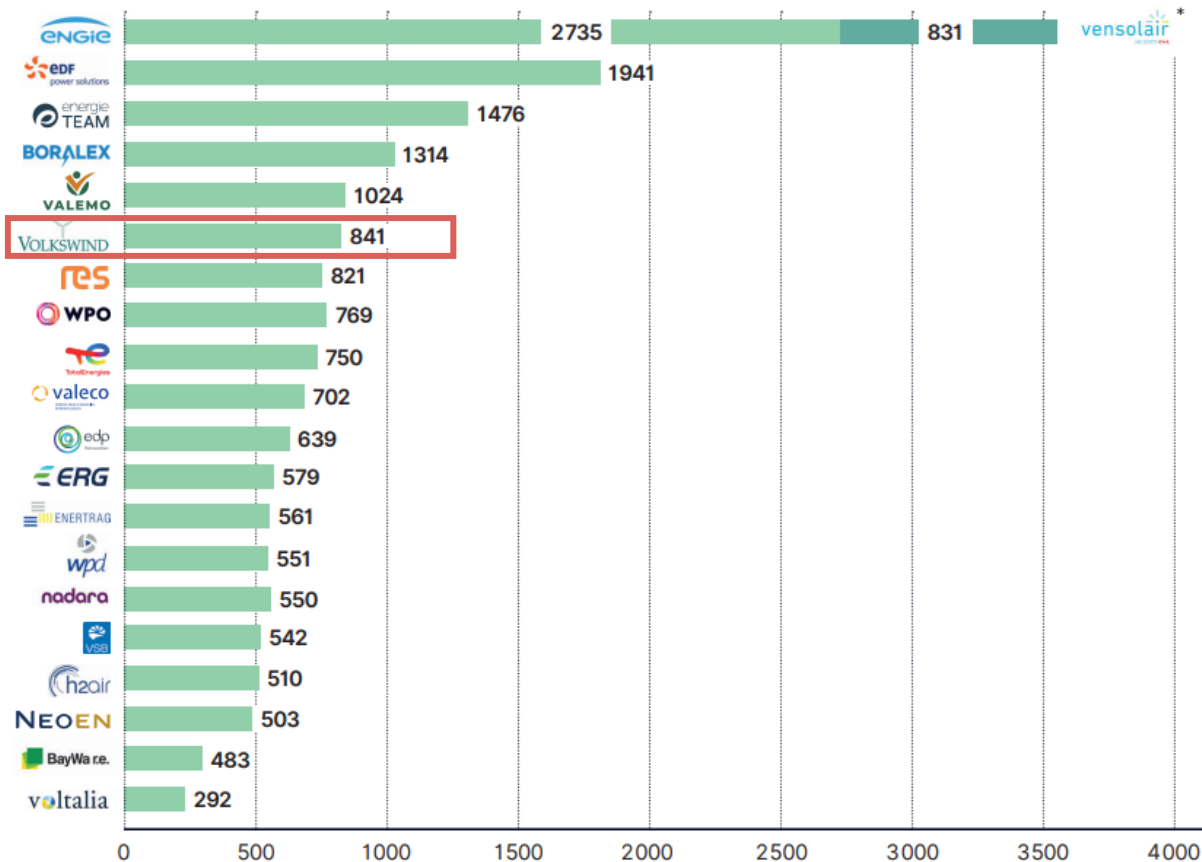
Volkswind : un acteur majeur du développement éolien terrestre

Volumes autorisés par développeur et par année (greenfield et repowering) (MW)



Top 20 des exploitants éoliens terrestres en France au 30 juin 2025.

MW en service exploités en direct et pour compte de tiers - Capacités éolien onshore



i
 Au total, les vingt plus grands exploitants éoliens concentrent **19 GW de parcs éoliens.**

* 831 MW pour Vensolair, une société CNR exploités à hauteur de 117 MW par Engie Green, 485 MW par EnergieTEAM et 168 MW par Valemo, le reste par des tiers.

Sources : Étude France renouvelables

Nos parcs éoliens

Parcs développés et construits **73**

1210 MW

Parcs autorisés et en construction **630 MW**

Projets en étude **2000 MW**





| Questions / Réponses



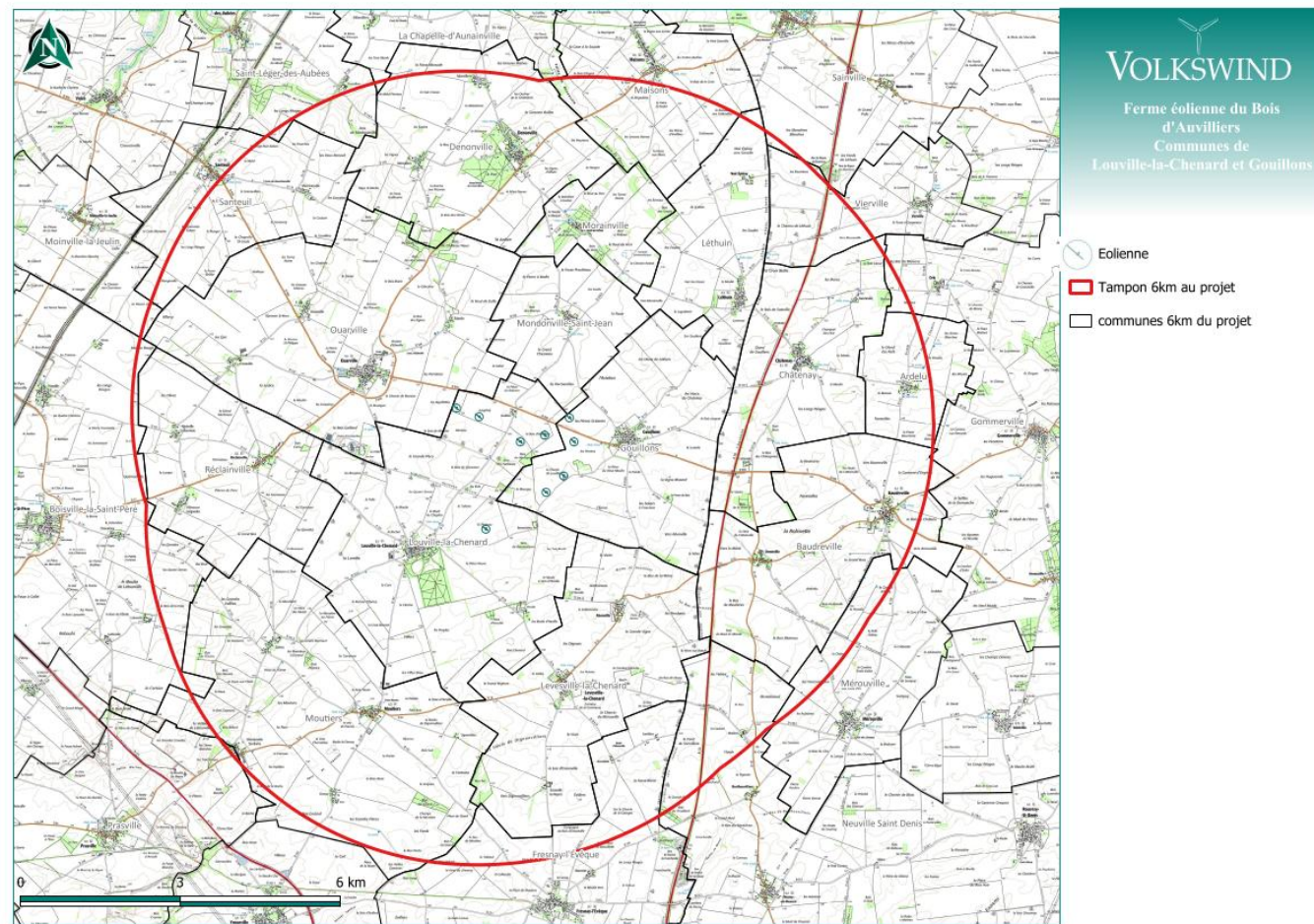
04 Le comité de projet

Le périmètre du comité de projet

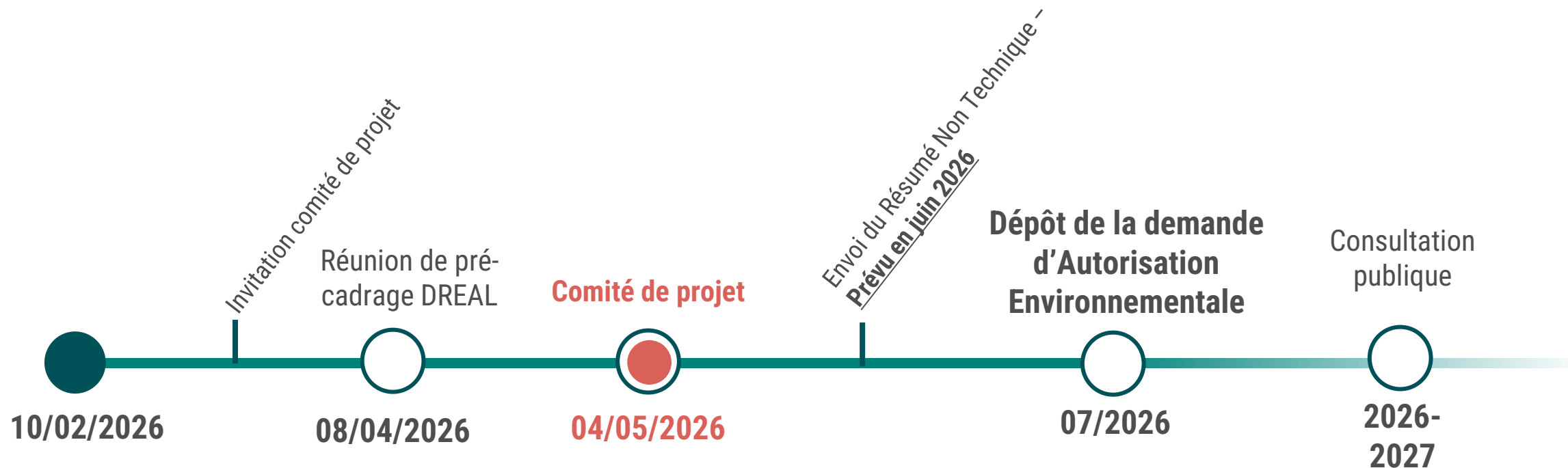
26 communes concernées dans un rayon de 6 km
+ 1 EPCI concernée par l'implantation :

Ardelu	Mérouville
Baudreville	Moinville-la-Jeuin
Boisville-la-Saint-Père	Mondonville-Saint-Jean
Châtenay	Morainville
Denonville	Moutiers
Fresnay-l'Évêque	Neuville-Saint-Denis
Gommerville	Ouarville
Gouillons	Prasville
La Chapelle-d'Aunainville	Réclainville
Léthuin	Saint-Léger-des-Aubées
Levesville-la-Chenard	Sainville
Louville-la-Chenard	Santeuil
Maisons	Vierville

Communauté de communes Cœur de Beauce

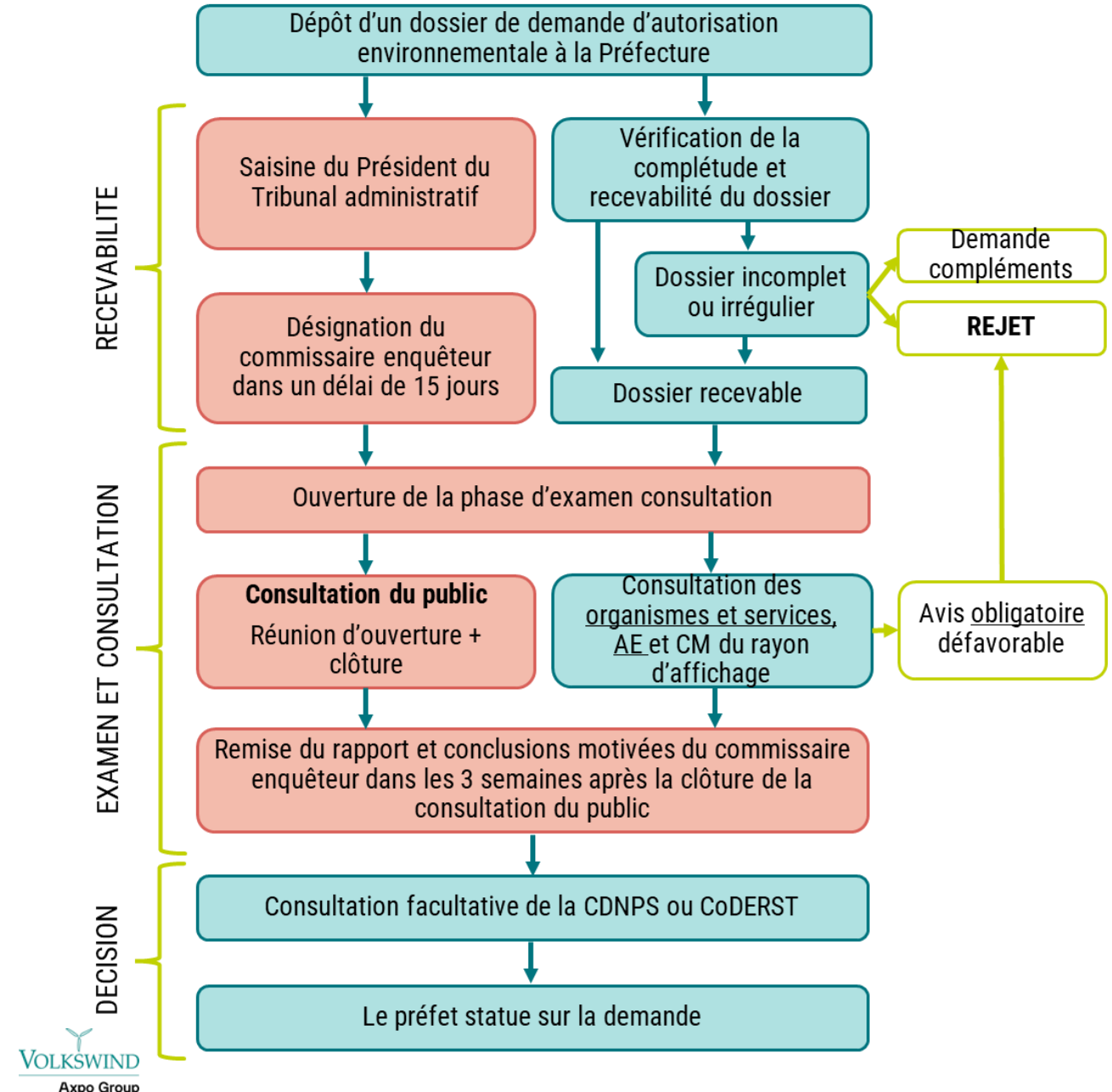


Proposition d'agenda



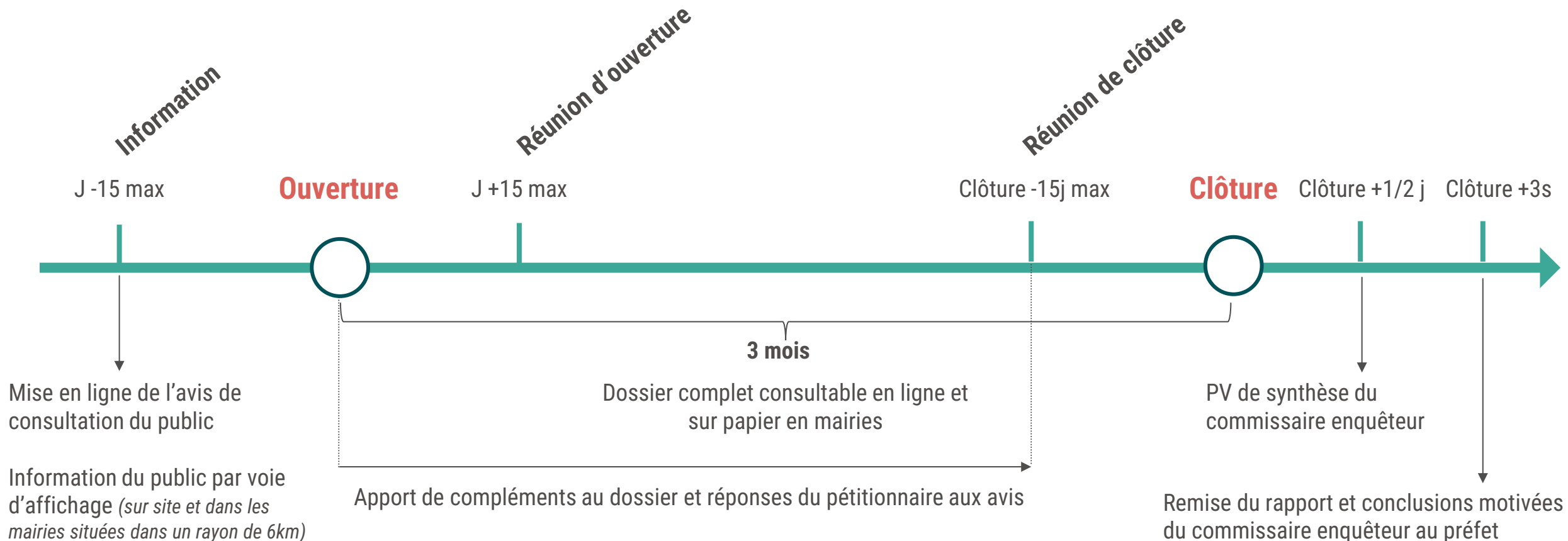
La procédure d'instruction

Place de la consultation du public dans le cadre de la nouvelle procédure d'instruction (Loi Industrie Verte), en vigueur depuis octobre 2024 :



La procédure d'instruction : phase de consultation du public

Recueil des avis des services et collectivités concernées : contributions dans les 45 jours suivant leur saisine (et max 15 jours après la clôture)





| Merci de votre attention !